



Région Centre-Alpes-

Message du conseil régional à l'occasion des la formation 2026 des conseillers

Soeurs et frères membres des conseils presbytéraux de la région Centre-Alpes-Rhône,

À l'occasion de cette journée annuelle de formation le conseil régional tient à vous remercier vivement pour vos engagements et souhaite partager avec vous quelques informations et actualités régionales. Cela tient en deux points : un bref rappel sur l'organisation régional et la présentation de la nouvelle feuille de route du conseil régional.

1. Rappel sur l'organisation régionale

Le conseil régional ce sont 10 laïcs et 8 pasteurs élus pour 4 ans par le synode. La composition est à retrouver en première page du memento.

Le synode élit aussi la *Commission des affaires régionales*, qui a principalement pour mission de vérifier la conformité du travail du conseil et du synode régional avec nos textes constitutifs. Inspiré par un voeu du dernier synode national, nous envisageons aussi de faire élire par le synode une *Commission des nominations* qui, tout au long de la mandature, pourra discerner dans la région les personnes pouvant être appelées pour telle ou telle responsabilité.

Le conseil régional s'entoure quant à lui de quatre commissions qu'il nomme lui-même : la *Commission écoute et accompagnement*, la *Commission immobilière*, la *Commission d'animation financière*, et la *Commission évangélisation et mission*. La CREA est toute récente. Les présidents et secrétaires de CP viennent de recevoir la fiche descriptive expliquant son rôle. La CREM quant à elle est en cours de constitution.

Enfin, le conseil régional s'applique à faire vivre un grand nombre d'équipes d'animation, en nommant à chaque fois des binômes pour en assurer la coordination. Tous les contacts et rendez-vous particuliers sont à retrouver sur le site internet de la région !

2. Feuille de route du CR pour 2024-2028

De même que les églises locales sont appelées à se doter d'un projet de vie à renouveler à chaque mandature, le conseil régional s'est doté de trois grands axes pour les années 2024-2028. Ils ont été validés par le synode régional 2025 et se déclineront progressivement en mise en œuvre d'actions concrètes et mesurables.

- 1) Prendre soin des uns des autres : la récente mise en place de la *Commission écoute et accompagnement* va dans ce sens mais cela ne suffira pas. Il s'agira aussi d'encourager les conseils presbytéraux à assumer eux-mêmes la dimension « pastorale » de leur mission par exemple.
- 2) Penser et renforcer notre organisation interne : au regard du manque de forces vives pour faire vivre nos paroisses, il nous faut nous adapter. Nous allons mettre en place un groupe de travail (suite au voeu du synode sur la gouvernance) et nous allons continuer à penser au niveau des consistoires en encourageant les pasteurs à travailler le plus possible en équipe. Nous voulons aussi renforcer la formation des conseillers
- 3) Aider les Églises locales à être missionnelles : Parcours FÊTE (dont vous avez eu des éléments aujourd'hui), mise en place progressive de la CREM, soutien aux projets innovants, organisation de visites apprenantes (type Zacharie).... voilà un petit aperçu de ce que nous voulons développer.

Pour conclure, nous vous rappelons qu'il existe deux canaux privilégiés pour recevoir les informations régionales : la lettre électronique « CAR-infos » à laquelle tout le monde peut s'inscrire librement et directement sur le site régional, et les cahier N°2 du journal réveil. Depuis le numéro de ce mois de janvier, le conseil régional utilise effectivement les pages 2 et 3 de ce deuxième cahier pour transmettre les informations officielles.

Encore un grand merci à vous pour votre engagement et merci à l'équipe régionale formation et à tous les formateurs pour l'organisation de la présente journée. Que le Seigneur bénisse chacune et chacun, et que dans sa sagesse il conduise nos Églises locales !